



Swisscom augmente son dividende à CHF 22 par action

Lors de l'Assemblée générale de Swisscom qui a eu lieu aujourd'hui à Zurich, les actionnaires ont approuvé toutes les propositions du Conseil d'administration. Ils ont décidé de relever le dividende de 4,8%, à CHF 22. Il s'agit de la dixième augmentation consécutive du dividende. L'Assemblée a donné décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice 2011.

La 14^e Assemblée générale de Swisscom SA a réuni à Zurich 1 941 actionnaires représentant 84,3% des voix. Fin mars 2012, le nombre total des actionnaires enregistrés de Swisscom était d'environ 68 000.

Exercice 2011 mouvementé – Investissements en hausse en 2012

Selon le président du Conseil d'administration, Hansueli Loosli, Swisscom a connu une année riche en événements, marquée par des hauts et des bas: «Comme l'année précédente, les services de données mobiles et le secteur de la télévision, qui a enregistré une croissance à deux chiffres, ont constitué les secteurs de croissance. Cela n'a toutefois pas permis de compenser entièrement la baisse continue des prix dans l'activité principale en Suisse. L'exercice 2011 a également été caractérisé en Suisse par des investissements très élevés dans les réseaux de dernière génération. En Italie, la situation économique difficile et la hausse des taux d'intérêt ont entraîné une réduction des perspectives de croissance et une augmentation du coût du capital. D'où la correction de la valeur de la participation dans Fastweb.»

S'agissant des perspectives, Hansueli Loosli a souligné que d'importants investissements seraient encore effectués dans l'infrastructure suisse: «Nous réaliserons cette année des investissements supérieurs à ceux de 2011, malgré la situation économique incertaine et une chute des prix qui sera probablement encore plus marquée. Cela exige du courage. L'extension du haut débit est un projet générationnel assorti d'un horizon d'investissement à très long terme et sans perspectives de rendement à court terme. Nos investissements contribuent largement à doter la société de



l'information et du savoir en Suisse de l'une des meilleures infrastructures de télécommunications du monde, aujourd'hui comme demain.»

L'augmentation du dividende génère un rendement de plus de 6%

Les actionnaires ont approuvé le rapport annuel, les comptes consolidés et les comptes annuels 2011. Ils ont en outre entériné la proposition du Conseil d'administration de fixer le dividende ordinaire à CHF 22 bruts par action (exercice précédent: CHF 21). Il s'agit de la dixième augmentation consécutive du dividende. Cette distribution permet à Swisscom de réduire encore son endettement net et, partant, d'accroître sa flexibilité financière. A l'aune du cours boursier actuel, le rendement du dividende dépasse les 6%. Le montant total du dividende s'élève à CHF 1140 millions. Le 13 avril 2012, un dividende net de CHF 14.30 par action sera versé après déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35%.

L'Assemblée a donné décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice 2011. Lors d'un vote consultatif, l'Assemblée a approuvé le rapport de rémunération. La proposition d'un actionnaire demandant un examen extraordinaire de l'acquisition de Fastweb a été rejetée à une très forte majorité de 92,8%.

Barbara Frei entre au Conseil d'administration

Barbara Frei (1970) a été élue comme nouveau membre du Conseil d'administration. Elle est depuis 2010 responsable pays d'ABB en Italie. A ce titre, elle dirige la région Méditerranée, qui englobe l'Europe du Sud, le Maghreb et Israël. Ingénieur diplômée EPF et titulaire d'un doctorat, elle a débuté sa carrière professionnelle en 1998 auprès d'ABB Suisse. Elle a rejoint la direction générale de l'entreprise en 2005 et exercé les fonctions de responsable pays en République tchèque jusqu'en 2010. Au sein du Conseil d'administration, Barbara Frei succède à Othmar Vock, qui a quitté ses fonctions.

Par ailleurs, Catherine Mühlemann et Hugo Gerber ont été réélus pour un mandat de deux ans.

<http://www.swisscom.ch/assemblee-generale>



swisscom

Communiqué de presse

Zurich, le 4 avril 2012